



AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Sommaire

EDITO

P.2

NOS EVENEMENTS

P.5

REFORMES DOING BUSINESS RÉALISÉES EN
2016 : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

P.3

LE CODE D'INVESTISSEMENT IVOIRIEN

P.7

LES 3 AXES CARACTÉRISTIQUES DE L'AGENDA
2017 - 2018

P.4

CONTACTS

Suivez-nous sur :



CEPICI Officiel



@Cepici_RCI



CEPICI-TV



Améliorer l'environnement des affaires pour développer le secteur privé !

Sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, 57 réformes ont été réalisées depuis 2013, pour doter la Côte d'Ivoire d'un environnement des affaires compétitif. Le pays a gagné 35 places au classement Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale.

Ces efforts sont impulsés par la vision de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République qui veut offrir un cadre des affaires favorable au développement du secteur privé.

Dans ce numéro, nous vous présentons les principales dispositions prises pour faciliter la vie des opérateurs économiques.

Par ailleurs, le CEPICI multiplie les initiatives pour la promotion des investissements privés et le développement de l'entrepreneuriat national. Sur la période de janvier à octobre 2016, ce sont 10 366 entreprises créées pour un montant de 394, 457 milliards d'investissements agréés.

Nous sommes sur la voie de l'émergence.

Bonne lecture à tous et à chacun !!!



LES 3 AXES CARACTERISTIQUES DE L'AGENDA 2017 - 2018

Réuni le 20 septembre 2016 en atelier à la primature, le Gouvernement de Côte d'Ivoire avec à sa tête **S.E.M. le Premier Ministre** Daniel Kablan Duncan a validé un Agenda de 62 projets de réformes au titre du cycle 2017 comptant pour le rapport Doing Business 2018.

L'agenda des réformes obéit aux orientations stratégiques suivantes :

1.

La dématérialisation
des services
et actes administratifs.

2.

La consolidation des réformes
déjà réalisées pour une meilleure
opérationnalité.

3.

La mise en œuvre de nouvelles
réformes pour renforcer le cadre
juridique et faciliter les affaires.



NOS ÉVÈNEMENTS

LE CEPICI PROSPECTE AU MEXIQUE



Le mercredi 21 septembre 2016, le CEPICI et une forte délégation d'hommes d'affaires ivoiriens conduite par **le Ministre des Transports, M. GAOUSSOU TOURE**, ont participé au Forum Ivoiro-Mexicain organisé par l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mexique.

Cette 3^e édition du forum Ivoiro-mexicain a été l'occasion de promouvoir les potentialités d'investissement en Côte d'Ivoire et d'inviter les milieux d'affaires mexicains à y investir.

Objectif : accroître le volume des échanges avec le Mexique, 14^e économie mondiale avec une expérience en agrobusiness, en énergie renouvelable et en transport.»

CI INVESTMENT DAY À NEW-YORK



En marge de la 2^e édition du Forum d'affaires « **US-AFRICA BUSINESS FORUM** » qui s'est tenu le **22 septembre** à New York, le CEPICI, avec le soutien de ses partenaires a organisé la journée dénommée « **Côte d'Ivoire Investment Days** ».

Ce forum a réuni les hommes d'affaires américains fortement intéressés par la destination Côte d'Ivoire. Lors des échanges, **M. Essis Emmanuel**, Directeur Général du CEPICI et son équipe ont présenté le climat des affaires et les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire avant d'inviter les entreprises américaines à investir en Côte d'Ivoire.

CATERPILLAR INTÉRESSÉ PAR LA CÔTE D'IVOIRE



Le groupe américain Caterpillar a effectué le lundi 03 Octobre 2016 une mission économique à Abidjan dans le cadre de son projet d'investissement de **500 milliards F CFA** en Afrique d'ici 2020.

Au cours de la rencontre organisée à cet effet, **le Ministre Thierry Tanoh**, Secrétaire Général Délégué de la Présidence de la République chargé des affaires Financières et Economiques, a assuré que la Côte d'Ivoire dispose des infrastructures économiques modernes et sociales pour accueillir le projet de la multinationale.

Le groupe avait annoncé un investissement de 1 milliard de dollars USD au US Africa Business Forum.

WAIPA : LE CEPICI A LA 21^e CONFERENCE MONDIALE SUR L'INVESTISSEMENT



« **Investissement inclusif pour un développement durable** », tel était le thème de la 21^e conférence mondiale sur l'investissement qui s'est tenu les 13 et 14 Octobre 2016 à Istanbul en Turquie. Cette réunion annuelle organisée par le **WAIPA (World Association of Investment Promotion Agencies)** a rassemblé les Agences de Promotion des Investissements

pour débattre des principaux enjeux liés aux investissements émergents.

Pour le CEPICI, membre du comité directeur du WAIPA, **cette plateforme est une opportunité pour les agences de promotion des investissements de créer des conditions d'investissements durables.**

3^E MISSION ÉCONOMIQUE PORTUGAISE



Le Centre de Promotion des Investissements en Côte D'Ivoire a reçu à son siège, le 17 octobre 2016 une délégation d'hommes d'affaires portugais conduite par l'ambassadeur.

Cette délégation est composée de 13 entreprises exerçant dans les secteurs des BTP, de l'agroalimentaire, de la machinerie agricole, de la construction et des systèmes d'élevage, de la maroquinerie de luxe, du génie civil et maritime, des infrastructures d'énergie, des transports, de l'environnement et du textile a effectué plusieurs rencontres d'affaires organisé par le CEPICI.

Cette troisième mission économique portugaise à Abidjan s'inscrit dans le cadre de l'intensification des relations économiques entre la Côte d'Ivoire et le Portugal.

FORUM AFRICAIN SUR LA FINANCE ISLAMIQUE



La capitale ivoirienne a accueilli les 17 et 18 octobre, la 2^e édition du Forum Africain sur la Finance Islamique.

Ce forum a pour ambition d'impulser la dynamique de la finance islamique en Afrique à travers le savoir-faire de la BID avec comme objectif de permettre le financement alternatif des projets de l'émergence des Etats africains.

Avec l'usage de la finance islamique, les États africains souhaitent sortir de la spirale de la dette et opter pour une finance plus équitable leur assurant un développement durable.

FORUM DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

À l'initiative du Gouvernement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Forum international sur les réformes institutionnelles et la modernisation de l'Etat s'est tenu du 20 au 22 Octobre 2016 au Sofitel Hôtel Ivoire.

Ce Forum consistait à informer les participants sur les réformes mises en oeuvre pour moderniser les services de l'administration en Côte d'Ivoire.

Lors du panel **M. Essis Emmanuel**, à la suite des présentations de **M. Bruno Koné** et de **M. Abinan Pascal**, qui ont mis un accent sur l'usage du numérique dans l'administration et le projet de dématérialisation des services de la fonction publique, a montré comment le Doing Business contribue à la modernisation de l'Etat.

LE CODE D'INVESTISSEMENT IVOIRIEN

Démarrer ou développer une affaire en toute sérénité

Le nouveau Code d'investissements accorde aux investisseurs qui décident de s'installer en Côte d'Ivoire, plus d'avantages et de garanties que celui de 1995.

Ce code offre, selon les régimes, les incitations suivantes :

- **En période d'investissement**
 - L'exonération totale de la TVA sur les matériels et équipements ainsi que le premier lot de pièces de rechange,
 - La réduction du montant des

droits à payer à la douane sur les matériels et équipements ainsi que le premier lot de pièces de rechange,

- **Pendant la période d'exploitation**
 - L'exonération de l'impôt BIC et de la patente,
 - L'exonération partielle de la part patronale et de l'impôt sur les traitements et salaires.

En outre, les PME* bénéficient des mesures additionnelles que sont l'allongement de la durée des avantages

fiscaux, l'exonération de tous les droits d'enregistrement sur tous les actes soumis à l'enregistrement.

Les conditions d'éligibilité ont été élargies pour soutenir l'investissement dans tous les secteurs d'activités. Sont exclus les secteurs du bâtiment à usage non industriel, du commerce et des services bancaires et financiers.

Les avantages sont accessibles à tous les investisseurs sans discrimination.

ATELIER SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS AGRÉÉS



Les Experts du CEPICI et leurs partenaires de l'ENSEA et de l'INS ont tenu du mercredi 28 au vendredi 30 septembre 2016, à Grand-Bassam, un séminaire sur le thème : « **Les investissements privés agréés en phase d'exploitation : focus 2012** » en vue de l'évaluation des investissements agréés par le CEPICI pour mesurer leur impact socioéconomique.

A côté de sa mission qui est de capter les investissements privés et de faciliter la création d'entreprises, le CEPICI a, par ailleurs, la responsabilité de veiller à l'application du code des investissements, d'assurer la traçabilité des entreprises agréées et de réaliser des études d'impacts socio-économiques et financiers qui en découlent.

Les travaux du séminaire ont permis la traçabilité des entreprises agréées et d'évaluer l'impact environnemental et socio-économique des investissements agréés. Ce séminaire visait en outre l'identification des obstacles et les attentes des investisseurs afin de faire des recommandations de politiques économiques.



Le Guichet Unique de l'Investissement en Côte d'Ivoire

NOS SERVICES



Création d'entreprises
en 24 heures



Assistance
à l'investisseur



Réalisation d'études
stratégiques et
sectorielles



Amélioration du
climat des affaires



Avantages du Code
des Investissements



Mise en relation
d'affaires



Organisation
d'événements
économiques



Réception des demandes
de terrains industriels

DIRECTION GÉNÉRALE DU CEPICI

CEPICI, Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ième} étage Imm. BELLERIVE, Plateau - Abidjan - Côte d'Ivoire

Tél. : +225 20.31.14.00 - **Fax :** +225 20.31.14.09 - **Email :** infos.cepici@cepici.ci



www.cepici.gouv.ci



Cepici Officiel



@Cepici_RCI



CEPICI-TV